

Démocratie

RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES : UNE SYNTHÈSE DE LA VIE POLITIQUE FRANÇAISE ?

Émeric Bréhier, Sébastien Roy

05/07/2021

Émeric Bréhier et Sébastien Roy, de l'Observatoire de la vie politique, reviennent sur les résultats des dernières élections régionales et départementales qui ont eu lieu les 20 et 27 juin derniers. L'occasion ici de faire un premier bilan des évolutions de la vie politique française avant l'élection présidentielle.

Les dernières élections régionales et départementales ont finalement livré leur verdict. Et celui-ci frappe par sa clarté.

L'abstention, le premier parti contestataire

C'est d'abord et avant tout celui d'une apathie démocratique. À tout le moins une apathie démocratique locale. Le phénomène n'est pas véritablement nouveau. Nous l'avions, avec beaucoup d'autres, déjà soulevé à l'occasion des dernières élections municipales. Pourtant, de ces dernières qui s'étaient déroulées entre deux vagues pandémiques, on pouvait espérer un (léger) sursaut que laissaient entendre les multiples enquêtes d'opinion. Il n'a pas eu lieu. De même qu'a-t-on entendu la multiplication des « odes » à la proximité. Nos élus nationaux, parlementaires et président de la République en tête, seraient déconnectés des attentes de nos concitoyens. Alors que, bien évidemment, les maires, les conseillers départementaux, voire les conseillers régionaux, seraient, eux, en prise directe avec les attentes des Françaises et des Français, et à ce titre empreints d'une légitimité inconnue du niveau « national ». Cette théorie, ou plutôt cet espoir, a pris un sacré coup dans le nez les 20 et 27 juin derniers. Il suffit, pour s'en convaincre, de se remémorer les thèmes de campagne et leur couverture médiatique : on s'épancha bien plus sur la sécurité publique nullement compétence régionale ou départementale que sur l'entretien des lycées et des collèges, la formation professionnelle, les transports (il y eut pourtant des propositions clivantes, notamment en Île-de-France), la préservation des qualités des eaux, l'aide sociale, etc. Bref, certains de nos candidats cédèrent à la tentation de mots d'ordre nationaux

oubliant les compétences des collectivités territoriales qu'ils administraient ou désiraient administrer. Comment s'étonner alors que nos concitoyens ne s'y retrouvent guère ? Il est toujours loisible de pleurer sur la vaisselle cassée.

Demeure désormais une réalité : la participation électorale de nos concitoyens à l'occasion des élections territoriales ne cesse de s'affaïsser. Il y a bien assurément une multitude d'explications, à la fois conjoncturelles et structurelles. Et si, à l'évidence, des solutions techniques ne pourront résoudre en rien les problèmes de fond que cette abstention signale, rien ne devrait empêcher les organisations politiques de s'emparer de la question de l'organisation des votes. Les débats parlementaires de ces derniers mois ont montré l'existence de réflexions approfondies, que seul le ministre de l'Intérieur s'est refusé à envisager. Il est plus que temps, sans faux-semblants, de reprendre ce travail. Avec un objectif simple : favoriser la participation de nos concitoyens. Avec une obligation impérieuse : respecter le secret du vote.

Les Républicains et le Parti socialiste : tenir les positions

C'est ensuite le grand succès des partis de « l'ancien monde » contre les mouvements sortis renforcés de la dernière élection présidentielle : La République en marche (LREM), La France insoumise (LFI) et le Rassemblement national (RN) dans une moindre mesure. Dès lors, dans un moment d'apathie démocratique édifiant, les sortants se sont vus gratifiés, quelles que soient leurs orientations politiques, d'un bilan jugé satisfaisant par leurs administrés. Position stratégique qu'aucun représentant des forces précitées n'occupait véritablement. *A contrario*, les présidentes et présidents de conseil régional ou de conseil départemental issus pour la majeure partie du Parti socialiste, et de leurs alliés, ou des rangs de la droite, se sont vus renforcés. Ainsi, aucun président sortant de conseil régional n'était véritablement en difficulté au sortir du premier tour de scrutin. Bien évidemment, la situation de certains d'entre eux était fragile, bien souvent car les conditions de leur élection en décembre 2015^[3] relevaient de la divine surprise. Ce fut le cas en Bourgogne-Franche-Comté, dans la région PACA comme dans la région Centre-Val de Loire. C'est bien dans ces trois régions métropolitaines que les présidents sortants réalisent des scores promettant un second tour bien délicat. Le dernier étant évidemment la Bretagne, où l'explosion façon puzzle de la coalition bretonne imaginée, réalisée et conduite durant de nombreuses années par l'actuel ministre des Affaires étrangères fournit le cadre d'explication attendue. Sinon les scores des sortants aux régionales laissaient entendre des réélections probables, et ce quelles que soient les difficultés d'alliance de part et d'autre. Cette réalité de la sortie des urnes le 20 juin a été confirmée et accentuée à l'occasion du second tour des régionales. Dans toutes les régions, les sortants ont profité d'une dynamique électorale bien réelle. De 11 points dans les Hauts-de-France, de 8 points en Normandie, de 9 points en Bretagne, de 12 points dans les Pays de la Loire, de 17 points en

Centre-Val de Loire, de 11 points en Nouvelle-Aquitaine, de 18 points en Occitanie, de 26 points en PACA, de 12 points en Auvergne-Rhône-Alpes, de 9 points dans le Grand Est, de 9 points en Île-de-France et de 16 points en Bourgogne-Franche-Comté. Mais un constat similaire doit être dressé pour les élections départementales. Alors même que 2015, après 2004 et 2008 et 2011, avait connu un renouvellement important des présidences départementales, rien de tel cette fois-ci. Cela ne signifie nullement qu'il n'y a pas eu des conseillers départementaux battus ou des victoires en faveur de tel ou tel bloc politique, mais relevons que l'ampleur des changements s'avère homéopathique. Bien sûr, il y a des confirmations ou des défaites, symboliques, mais tout ceci ne fait pas un mouvement de fond. Il est plus intéressant de se pencher sur les évolutions du nombre d'élus, départementaux et régionaux, au sein de chacun des blocs politiques dans chacun des territoires et sur les stratégies d'alliance qui ont pu s'y nouer et parfois désorienter l'électorat.

Finalement, ces élections départementales et régionales sont bien particulières, à l'instar des dernières municipales. En effet, ces élections intermédiaires sont souvent perçues et utilisées par les électeurs comme un moyen de sanctionner le pouvoir en place en lui faisant perdre des mairies, des départements ou des régions. Ici, il n'y avait rien, ou si peu, à perdre, car il n'y avait juste rien dans la besace. On pourra toujours dire que le fait de ne rien gagner, ou si peu, équivaut à une défaite du bloc présidentiel. C'est vrai. Ce serait toutefois totalement juste si ce dernier, ou plutôt le président de la République lui-même, avait, ne serait-ce qu'un moment, envisagé de s'ancrer dans les territoires, et s'il était porteur d'une lecture du monde, de politiques publiques distinctes des autres, mais rien de tout ceci n'a d'importance. Le principal demeure toujours et encore l'élection reine de la V^e République, l'élection présidentielle. Puisqu'il n'y a pas, ou si peu, de sortants proches de la majorité présidentielle à sanctionner, ou à soutenir d'ailleurs, le vote se « dénationalise » *de facto*. Et c'est bien la grille de lecture qui, nous semble-t-il, s'impose à l'issue des départementales et régionales, comme aux lendemains des municipales de l'année dernière, il y a bel et bien, à tout le moins jusqu'à la prochaine élection présidentielle, deux scènes politiques : l'une locale, l'autre nationale. Par conséquent, la question que l'on pouvait légitimement se poser de savoir si les logiques nationales ou, à l'inverse, territoriales l'emporteraient a été clairement réglée. Mais alors, il convient d'en tirer un enseignement : à élections territoriales, leçons locales et non nationales. Or, cette déconnexion va à l'encontre des habitudes de la plupart de nos acteurs, et de nos commentateurs, politiques. Cela ne signifie pas que ces dernières échéances ne peuvent pas avoir de conséquences sur le contexte de la prochaine bataille politique, mais extrapoler sur le périmètre de celle-ci en partant des trois qui viennent de s'achever serait pure folie. Cela ne veut bien évidemment pas dire que celles et ceux se refusant à avaliser un second tour, tel que prédit par les enquêtes d'opinion, entre Marine Le Pen et le président de la République doivent rendre les armes. Après tout, vouloir imposer un clivage qui vous est favorable n'a rien d'infamant. Bien au contraire, c'est même le fondement de tout engagement politique.

Tout a été dit et écrit sur les élections régionales. Rappelons juste quelques vérités et évidences. L'extrême droite, en dépit de quelques tentatives éparses, notamment dans la région PACA, est bel et bien représentée de manière monopolistique par le RN. Le bloc de la droite républicaine comme celui du président de la République parvinrent globalement à mettre en œuvre dans l'ensemble des régions métropolitaines des listes conformes à leurs périmètres respectifs. À cet égard, nonobstant l'exception de la région PACA, la ligne claire au niveau national trouva sa concrétisation au niveau régional.

LREM, la pureté, c'est être seul

Au niveau régional, il n'y eut aucune alliance avec les listes issues du bloc présidentiel. Pas plus à droite qu'à gauche. L'isolement des forces soutenant le président de la République est apparu avec force. Certes, celles-ci se maintinrent dans chacune des régions où elles pouvaient le faire : en Bretagne, dans les Pays de la Loire, dans le Centre, en Île-de-France, en Bourgogne-Franche-Comté, en Nouvelle-Aquitaine et dans le Grand Est. Elles en furent empêchées en Occitanie comme dans les Hauts-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes. Mais si l'espoir était de jouer le rôle de groupe pivot lors du troisième tour, c'est-à-dire l'élection du président et de son exécutif, ce fut peine perdue tant les dynamiques en faveur des sortants permirent à ces derniers de disposer, avec la prime majoritaire de 25 %, d'une majorité stable. Seule la Bretagne fit exception.

La gauche : un bon vieux F14 voilure à géométrie variable

De l'autre côté du spectre politique, l'archipel des gauches mit en pratique la plasticité de son périmètre politique. Des régions aux alliances classiques entre le Parti socialiste, le Parti radical de gauche (PRG), le Parti communiste (PC) et autres, *versus* Europe Écologie-Les Verts (EE-LV) et Génération.s, mais aussi La France insoumise (LFI) et différents groupes de citoyens. Ce fut le cas notamment en Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et en Bretagne. Avec des spécificités de-ci de-là, Place publique ou Gauche républicaine et socialiste (GRS) (le parti de Marie-Noëlle Lienemann et Emmanuel Maurel) se trouvant avec les uns ou les autres selon des logiques territoriales distinctes. Parfois des alliances entre EE-LV et LFI, comme dans les Pays de la Loire ou la région Centre. L'union des archipels de la gauche ne fut complète que dans deux des trois régions où la gauche avait retiré ses listes en 2015 : dans les Hauts-de-France et dans la région PACA^[4], les deux fois sous la houlette des écologistes. Avec des fortunes bien diverses : dans l'une, l'écart en faveur du président de droite sortant était tel que le maintien était possible sans risquer de voir la région basculer dans l'escarcelle du RN ; dans l'autre, les leaders des organisations politiques durent faire preuve d'autorité et de menace pour

que la tête de liste ne dépose pas sa liste pour le second tour. Si dans les Hauts-de-France, cette stratégie d'union permit à la gauche régionale de disposer de nouveau de conseillers régionaux, elle ne permit pas néanmoins de réinscrire véritablement cette famille politique dans le jeu électoral. Quant au Grand Est, la tentative conduite par Aurélie Filippetti de contourner des appareils politiques s'est achevée avec un faible 8 %. Force est toutefois de constater que les présidents sortants des conseils régionaux profitèrent de leur position, et comme aucun d'entre eux n'étant véritablement identifié comme soutien du parti présidentiel, ils n'eurent pas à souffrir d'un vote de défiance. Les seules circonstances où l'un pouvait être mis en difficulté résultaient en réalité de leurs conditions de victoire six ans plus tôt. Ainsi, dans les régions où l'exécutif sortant était issu de la droite républicaine, les scores de la gauche – divisée ou unie – furent décevants rendant peu probable, en réalité illusoire, une victoire lors du second tour du dimanche 27 juin. Mais un constat identique s'impose dans les régions où l'exécutif sortant est issu du Parti socialiste. Tant en Nouvelle-Aquitaine qu'en Bretagne, dans le Centre, en Bourgogne-Franche-Comté et plus encore en Occitanie, les différentes stratégies mises en œuvre par la droite subirent un échec plus ou moins cuisant. L'apport des têtes de listes départementales a d'ailleurs été bien minime, en dehors de leur propre zone d'influence territorialement très limitée, bien souvent autour de leur mairie.

À l'heure du bilan de ces élections territoriales, rappelons à cet égard que les prochaines n'auront pas lieu avant 2026, l'état des lieux des différents blocs est désormais assez clair.

Le Parti socialiste, retour à la SFIO ?

En ce qui concerne le bloc des gauches, ces élections départementales et régionales ont confirmé le statut du Parti socialiste comme la formation politique comptant le plus d'élus et de places fortes. Certes lézardées pour certaines d'entre elles, mais quand même. Non seulement le Parti socialiste, ou plus exactement ses sortants, est parvenu à conserver les cinq régions métropolitaines qui étaient encore les siennes en décembre 2015. Et, très honnêtement, si un tel bilan avait été proposé à la direction nationale actuelle du Parti socialiste, nul n'aurait rechigné à signer ! Bien évidemment, la diversité des périmètres d'alliance au premier comme au second tour montre l'autonomisation grandissante des exécutifs sortants vis-à-vis des mots d'ordre, ou les souhaits, du premier secrétaire. Cette réalité ne date pas d'Olivier Faure. Elle est juste confirmée, voire confortée. Relevons toutefois que dans trois de ces cinq régions, alors même que la ligne de la direction nationale est bien l'union avec les écologistes, les candidats refusèrent d'en passer par là. En Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, compte tenu de son score et de l'absence de fusion des listes LR et MoDem-LREM, refusa de s'allier de nouveau avec cet encombrant allié qui gagna néanmoins plus de 30 000 voix entre les deux tours. En Occitanie, Carole Delga ne jugea pas bon de s'allier avec une liste qui, n'étant pas parvenue à dépasser les 10 %, ne pouvait se maintenir au

second tour, estimant qu'elle avait déjà à ses côtés des représentants de la sensibilité écologique qui avaient travaillé avec elle lors du précédent mandat. Quant à la Bretagne, l'alliance avec les représentants d'EE-LV constituant pour les héritiers de Jean-Yves Le Drian un *casus belli* (il s'y était lui-même refusé en 2015), il n'y eut que peu de surprise à voir le président socialiste rejeter la main (un peu) tendue. Seules les régions du Centre-Val de Loire et de la Bourgogne-Franche-Comté sacrifièrent à cette union classique de second tour. Et encore dans cette dernière, l'échec de la liste Le Temps des cerises à dépasser les 5 % facilita-t-il sans aucun doute les choses. Ces réussites ne sauraient néanmoins cacher les échecs dans les autres régions métropolitaines : en concurrence avec les autres archipels de la gauche en Auvergne-Rhône-Alpes, comme en Île-de-France, dans les Pays de la Loire, le Parti socialiste fut à chaque fois devancé par les écologistes et leurs alliés, avec des périmètres différents. Et dans le Grand Est, les Hauts-de-France comme dans la région PACA – les trois régions où la direction nationale d'alors avait demandé le retrait des listes en 2015 – où le Parti socialiste avait accepté l'union derrière un candidat, ou une candidate, issu des rangs écologistes, le succès n'a pas été, loin de là, au rendez-vous. L'union n'a pas évité l'échec. La Normandie fait, à cet égard, figure d'exception, puisque non seulement l'union avec les écologistes se fit derrière une candidate issue du Parti socialiste, mais, de plus, celle-ci devança la liste rassemblant le PC et LFI, sans pour autant qu'une fusion ne soit possible au soir du premier tour ! Dans les départements, le Parti socialiste a réussi à être dans un accord général entre parti de gauche, entendons par accord général au moins Parti socialiste, PC EE-LV et PRG, dans 31 départements. Il a aussi noué des accords partiels, c'est-à-dire avec une partie de cet arc, le plus souvent un accord Parti socialiste, PC, PRG dans 26 départements. On notera d'ailleurs que ces accords n'étaient souvent pas totalement raccord avec ce qu'il se passait pour le scrutin régional, par exemple dans l'Isère où l'accord allait de la LFI au PRG, ce qui n'est pas tout à fait en ligne avec l'échelle régionale. Enfin, on notera que le Parti socialiste n'a réussi à conclure aucun accord départemental dans 21 départements, à commencer par celui du premier secrétaire, à savoir la Seine-et-Marne.

Pas tout à fait un jeu à somme nulle

Au regard du désastre des dernières élections départementales de 2015, on pouvait légitimement, à gauche, espérer un certain rééquilibrage des forces. Non seulement celui-ci ne s'est pas produit, mais, plus encore, la gauche, dans son ensemble, sort fragilisée de ces départementales. Certes, elle parvient à regagner les Côtes-d'Armor, la Charente et peut espérer l'emporter, sur le fil, dans le Vaucluse. Mais elle perd l'Ardèche, le Puy-de-Dôme (la gauche y perd 5 cantons), les Alpes-de-Haute-Provence (elle y perd 16 conseillers départementaux), le Finistère et le Val-de-Marne, l'ultime bastion communiste. Dans ce département, les défaites lors des dernières municipales ont été fatales, notamment à Champigny-sur-Marne, mais aussi à Choisy-le-Roi. La gauche ne parvient pas

à récupérer des départements qu'elle avait perdus six ans plus tôt, comme la Seine-Maritime (égalité de 17 cantons pour les gauche et droite départementales avec un binôme du pays de Caux devant faire la bascule *a priori* en faveur de la droite), le Nord, les Bouches-du-Rhône, l'Indre-et-Loire, la Corrèze, le Cher, l'Allier, le Jura, le Doubs, les Pyrénées-Atlantiques... Bien souvent, même dans ces départements, les droites départementales renforcent notablement ses positions. Cela ne signifie pas que la gauche ne renforce pas ses positions dans d'autres territoires qu'elle était parvenue à conserver en mars 2015. C'est ainsi le cas en Meurthe-et-Moselle (en dépit de la cruelle défaite de sa présidente), la Gironde (où la gauche reprend notamment le seul canton RN du département), la Haute-Garonne, l'Hérault (après la victoire de Michaël Delafosse à Montpellier), le Lot-et-Garonne, la Lozère, l'Ariège, l'Aude, le Gard (où le RN perd le canton de Vauvert, et où la gauche conquiert des cantons nîmois mais perd les 3 d'Alès), la Haute-Vienne (la gauche en détient 17 sur 21 dont 2 reconquis à Limoges, ville perdue en 2014 et non reconquise en 2020), les Landes où la droite et le centre en se divisant ne se sont pas donné les moyens de réitérer leur performance de 2015 (la gauche, rassemblée, est parvenue à reconstituer ses zones de force, notamment avec l'élection de Boris Vallaud qui renforce son implantation), etc. Pour autant, au sein des archipels de la gauche, il convient de relever la percée, limitée certes, mais bien réelle, des écologistes. C'est, par exemple, le cas dans certaines villes-centre de métropole : à Lille où dans 3 cantons les candidats EE-LV étrillent des adjoints de la maire de Lille ; à Rennes où 5 des 6 cantons rennais passent sous le contrôle d'EE-LV ; à Brest, où le canton 3 quitte l'orbite socialiste ; mais aussi au Mans, où, alliés à LFI et d'anciens socialistes, EE-LV enlève un canton aux troupes du maire du Mans ; mais également à Poitiers où, dans la suite logique des dernières municipales, la coalition de la maire continue à marquer de son empreinte son territoire ; ou bien encore à Tours dans la suite logique de la dernière victoire municipale. Par contre, en ce qui concerne LFI, le bilan est plus que maigre, pour le PC en dehors de quelques reliquats et belles surprises (comme dans le Loiret à Orléans), c'est la douche froide val-de-marnaise qui prédomine. Et si le mode de scrutin des départementales (seuls les deux binômes arrivés en tête des suffrages exprimés pouvaient se maintenir, les suivants ne le pouvant qu'en dépassant 12,5 des inscrits) pouvait favoriser des unions plus larges que pour les régionales, force est de constater que, là aussi, la disparité territoriale l'a emporté. Ainsi, nulle ligne nationale ne l'a emporté chez aucune des formations de la gauche. Il y eut presque autant de périmètres d'alliances qu'il y a de départements : dans certains des alliances larges sur l'ensemble des cantons, dans d'autres une dispersion totale, dans d'autres encore des accords plus ou moins larges et sur plus ou moins de cantons. Les réalités départementales, voire plutôt locales, l'emportèrent sur toute volonté de construction d'alliances politiques globales sur l'ensemble du territoire. Même le prisme régional ne parvint pas à s'imposer. Une éventuelle alliance régionale entre certaines forces politiques n'induisait pas que ce périmètre se retrouvait au niveau départemental. Et, *a contrario*, une dispersion régionale n'impliquait pas l'absence d'unions sur le plan départemental. Et si la tradition

a toujours voulu que les périmètres d'alliance relèvent des seules compétences des instances départementales des organisations politiques, la diversité des périmètres, voire leur incapacité à dépasser les seules conditions locales, démontre leur incapacité à imposer des visions collectives.

Le fait marquant est aussi que le Parti socialiste et les Républicains, s'ils gardent le leadership en conservant leurs présidences de région et globalement leurs nombres de présidences de département, cela se fait aux sacrifices du nombre d'élus régionaux ou départementaux. Cela aura-t-il des incidences sur les gouvernances durant les prochaines années ? Ainsi le Parti socialiste sauve ces cinq présidences de région en passant de 350 à 221 conseillers régionaux entre 2015 et 2021. Pour les départements, le phénomène est comparable : ainsi, le Parti socialiste perd 331 conseillers départementaux et les Républicains 262.

La droite, les deux pieds dans la glaise

La droite des départements sort indubitablement renforcée de ces élections. Non seulement, comme nous venons de le voir, elle conserve la plupart de ses positions et parvient à ajouter quelques prises à son tableau de chasse, mais plus encore elle renforce fréquemment ses victoires de 2015. Dans le Cantal, la gauche ne sauve que ses positions à Aurillac, en Corrèze, la terre chiraquienne semble oublier la greffe hollandaise, dans la Creuse, la droite renforce sa majorité avec 9 cantons sur 15, dans l'Eure-et-Loir, la gauche est éradiquée, dans l'Indre, la droite sort renforcée, ainsi qu'en Isère avec 21 cantons sur 29 (contre 17 précédemment), le Loir-et-Cher (avec la victoire de Guillaume Peltier dans le canton de Chambord), le Maine-et-Loire (la gauche y perd 2 cantons en dépit de la belle réélection de Grégory Blanc et où le maire d'Angers finit son travail de mainmise), la Marne où la gauche perd ses deux cantons rémois, la Haute-Marne où la gauche disparaît, la Moselle où la gauche perd son fief de Metz-1 (suite à sa défaite aux dernières municipales). La droite se renforce également dans l'Oise (17 cantons sur 21), l'Orne (15 sur 21), mais aussi les Pyrénées-Atlantiques (en alliance avec le MoDem et d'où disparaît le Parti socialiste sur la partie basque), le Rhône maintenu où la gauche disparaît en dépit d'un accord départemental global), la Saône-et-Loire où la droite conquiert deux cantons supplémentaires à Chalon-sur-Saône (elle en détient désormais 23 sur 29), dans les Yvelines et la Vendée, la gauche n'a plus aucun représentant.

LREM, quand ça ne veut pas....

Concernant LREM, le bilan est au niveau de son point de départ : absent. En dépit de quelques tentatives de présence globale dans le cadre du bloc présidentiel, comme dans le Val-de-Marne

(sous l'impulsion de Guillaume Gouffier-Cha), ou la Haute-Vienne, force est de constater que ces quelques motifs de satisfaction sont liés à des alliances d'héritage : sous l'impulsion d'Yves Krattinger (ex du Parti socialiste) en Haute-Saône, ou de Jean-Jacques Lasserre (MoDem) dans les Pyrénées-Atlantiques. Mais voilà tout. Comme pour les municipales, le bilan est bien maigrichon. Pour ne pas dire insignifiant. À ce bilan départemental inexistant vient s'ajouter une double défaite régionale : une défaite tactique, d'abord, car lorsque les listes se réclamant de la majorité présidentielle parvinrent à se qualifier pour le second tour, le résultat de ce dernier ne leur permet en aucun endroit, sauf pour la Bretagne, de prendre part au troisième tour pour l'élection des exécutifs régionaux. Les (rares) élus du bloc présidentiel y seront des spectateurs du jeu politique régional. Et c'est bien une défaite stratégique qui émerge ainsi. Loin d'être l'aimant autour duquel le jeu politique se réorganiserait, LREM et ses alliés échouent à transcrire dans les territoires leur vivacité électorale nationale.

Le RN, premier accident industriel, vraiment ?

Enfin, le bilan du Rassemblement national est famélique. Non seulement il ne parvient toujours pas à conquérir des régions en dépit des bons sondages d'avant premier tour, mais, en plus, il voit son nombre d'élus départementaux divisé par presque trois. Déjà faible en 2015, l'implantation du RN dans les territoires devient insignifiante. Il perd des positions dans l'Aisne, la Drôme, en Gironde, le Gard, l'Hérault (en dépit des deux victoires à Béziers), dans la Marne, la Haute-Marne (il ne conserve que l'un de ses deux cantons), le Pas-de-Calais (il y perd 3 cantons), dans les Pyrénées-Orientales, il ne parvient pas à transformer l'essai de la conquête de Perpignan. Toutefois, outre un nombre important de cantons sur l'ensemble du territoire où le RN était qualifié pour le second tour – mais ce n'est pas une nouveauté, souvenons-nous des départementales de 2005 ou des cantonales de 2011 –, relevons la victoire du nouveau maire de Moissac dans le Tarn-et-Garonne. Certes, à l'occasion des régionales, le Rassemblement national a confirmé sa présence dans l'ensemble des territoires, mais dans aucun d'entre eux, finalement, il ne parvient à jouer la gagne. Alors qu'en 2015 il avait échoué aux portes du pouvoir dans la région PACA, dans les Hauts-de-France et, dans une moindre mesure, dans le Grand Est, cette fois-ci, l'horizon régional issu des urnes, et non pas seulement, des sondages, s'est singulièrement éloigné.

Deux scènes !

À l'issue de ces élections départementales et régionales, qui suivent les élections municipales de l'année dernière, le paysage politique n'est pas, loin de là, clarifié ! Certes, en 2021, comme en 2020, les partis dits de l'ancien monde ont fait preuve de leur capacité de résilience. Évidemment, le fait

que le bloc présidentiel au pouvoir soit détenteur de peu de places fortes a évité que son rejet dans les urnes ne se traduise par une diminution de son nombre d'élus locaux. Les oppositions, qu'elles fussent de droite ou de gauche, chacune dans leur diversité, ont ainsi pu profiter de ce rejet. Mais cela a également limité les effets de balanciers que l'on a pu connaître lors des élections territoriales des années précédentes ; pas de débâcle comme pour la gauche comme en 2014 ou 2015 ou pour la droite comme en 2008 et 2011. Mais, par conséquent, c'est bien la stabilité qui l'emporte. D'ailleurs, ces forces politiques s'en satisfont pleinement : la droite car cela lui permet de maintenir ses acquis de 2014 et 2015 ; la gauche car cela l'autorise à espérer... Pour autant, les enquêtes d'opinion pour la prochaine élection présidentielle se suivent et se ressemblent. Ainsi, alors même que les Français votaient (peu) lors de ces départementales et régionales, et mettaient hors-jeu sur le plan local LREM comme le RN et LFI, un sondage^[5] mettait de nouveau au coude-à-coude le président de la République et celle du Rassemblement national. Avec toutefois un effet de souffle en faveur de Xavier Bertrand qui semble être parvenu à devancer ses rivaux de la droite républicaine, Valérie Pécresse et Laurent Wauquiez. Quant aux forces de gauche, elles semblaient toujours divisées et peu identifiées, incapables d'être dans le jeu de la qualification. Si donc rien n'est écrit, le lendemain de ces élections territoriales, somme toute satisfaisantes pour les forces de droite comme de gauche, n'induisent pas des lendemains qui chantent pour les candidatures issues de leurs rangs. Et si ces dernières élections ont montré, une nouvelle fois, une chose, c'est bien que les enquêtes d'opinion avec de tels taux de participation avaient bien du mal à percevoir les mouvements électoraux réels.

La mère de toutes batailles commence par des signatures

Demeure une réalité néanmoins à l'issue de ces trois élections territoriales qui devrait attirer l'attention de certains impétrants à l'élection présidentielle : la capacité des uns et des autres à obtenir les 500 parrainages pour l'élection présidentielle. Rappelons que ceux-ci sont impératifs pour pouvoir concourir à l'élection présidentielle. Peuvent parrainer les maires (y compris les maires d'arrondissements de Paris, Lyon et Marseille, ainsi que les maires délégués des communes déléguées et communes associées), les conseillers départementaux, les conseillers régionaux, les conseillers de Paris et de la métropole de Lyon, les parlementaires nationaux et européens, les présidents de communauté d'agglomération ou de communes, ainsi que les membres élus des assemblées de Corse, de Guyane, de Martinique, de la Polynésie française, des assemblées de province de la Nouvelle-Calédonie et de l'assemblée territoriale de Wallis-et-Futuna, ainsi enfin que les conseillers à l'assemblée des Français de l'étranger. Par ailleurs, les parrainages doivent émaner d'élus d'au moins 30 départements ou collectivités d'outre-mer différents sans dépasser un dixième pour un même département ou une même collectivité. Chaque élu, enfin, ne pouvant parrainer qu'un seul candidat et de manière irréversible. La faiblesse des résultats aux élections

territoriales des troupes soutenant Marine Le Pen, ou Jean-Luc Mélenchon, pourrait laisser ainsi entrevoir quelques difficultés pour ces derniers de recouvrer les parrainages nécessaires. C'est d'ailleurs généralement le cas pour ces deux candidatures, mais cela serait d'autant plus vrai que, cette fois-ci, à ce stade, Jean-Luc Mélenchon ne devrait pas pouvoir compter sur les apports d'élus issus d'un accord avec le PC, qui, pour le moment, a désigné son secrétaire pour porter les couleurs communistes au mois d'avril 2022. Rappelons à cet égard qu'en 2017, sur les 807 parrainages validés par le conseil pour la candidature du leader de La France insoumise, 100 étaient conseillers départementaux, 33 conseillers régionaux, 8 conseillers de Paris, 29 parlementaires, 4 de la métropole de Lyon. Quant aux 627 de Marine Le Pen, 334 étaient conseillers régionaux, 50 conseillers départementaux, seuls 202 maires ayant accepté de parrainer la candidate du Front national[6]. L'affaiblissement de son implantation territoriale pour l'une, sa rupture avec le Parti communiste pour l'autre vont rendre cette recherche de parrainage une nouvelle fois délicate. Et si l'on entend déjà les discours des uns et des autres se posant en victimes, et s'il convient de les récuser, il n'empêche que rien n'interdit d'imaginer, en plus de ce système de parrainages, la possibilité pour des candidats soutenus par de très nombreux Français d'être candidats[7].

Finalement, ces élections ne font que conforter le paysage politique issu des municipales : les forces politiques de « l'ancien monde » tiennent et font plus que cela même. Le Parti socialiste ne perd pas véritablement de terrain par rapport à la débâcle de 2015. De là, néanmoins, à dire qu'il s'agit d'une victoire, il n'y a un pas que rien n'autorise à franchir. Certes, il a globalement conservé ses positions sauvegardées en 2015, parfois en accroissant son pourcentage de suffrages exprimés, notamment sur le plan régional, mais guère plus. Or, une victoire aurait consisté à reconquérir des départements perdus en 2015. Les basses eaux de 2015 ne sauraient constituer de hautes eaux en 2021 ! À l'inverse, la droite républicaine, notoirement aux départementales, parvient à conserver ses conquêtes, pour l'essentiel, de 2015. En soi, il s'agit d'une victoire. Et dans le même temps, le Rassemblement national, La République en marche, comme La France insoumise connaissent de cinglants désaveux. À des niveaux certes différents, et avec des conséquences bien diverses. Mais il n'empêche : le « nouveau monde » ne connaît qu'une incarnation nationale. Cette évolution est d'ailleurs encore confirmée par les évolutions sondées[8] au lendemain de cet ultime renouvellement des collectivités territoriales. Tout laisse ainsi à penser que si la scène politique locale demeure la scène de jeu des forces de « l'ancien monde », celui-ci est bien plus spectateur qu'acteur de la scène politique nationale. Cette dichotomie des scènes politiques durera jusqu'à l'élection présidentielle de 2022. Mais rien n'induit que cette dichotomie perdurera. L'enjeu post-présidentielle sera bien de savoir si le clivage de « l'ancien monde » reprendra ses droits par la suite ou si, au contraire, il verra se structurer un nouveau clivage entre une France identitaire une France progressiste.

En dehors de la métropole, il convient de relever la belle performance du Gilles Siméoni en Corse qui, avec plus de 40 % des suffrages exprimés au second tour, conquiert la majorité absolue. Notons également qu'en Guadeloupe le président de région sortant, Ary Chalus, membre du bureau exécutif de LREM, pulvérise la liste conduite par la présidente PS du conseil départemental (qui est également battue dans son canton). Sinon, il faut souligner la belle performance de la gauche en Martinique (avec Serge Lechimy et 26 élus contre 25 aux trois autres listes), en Guyanne (avec Gabriel Serville qui est parvenu à rassembler les trois listes de gauche au second tour) et bien sûr dans l'île de la Réunion où Huguette Bello reprend cette région perdue 2015 à la droite, après avoir devancé de 2 points la socialiste Erika Bareigts au premier tour.